



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Collège de l'Alaric
à CAPENDU

Séance du
Mardi 07 novembre 2017

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le : **7 novembre 2017**

Heure de début de séance : 17 h 40

Heure de fin de séance :

19h40

	Nom Prénom	Qualité
Président de séance	Mme MAILLOL Christine	Principale
Secrétaire de séance	Mme IFCIC Christine	Secrétaire

Nombre de membres présents : 15 titulaires
 7 suppléants

Chapitre	Nature des questions traitées	Nombre de pages	Observation éventuelles de Mme la DASEN ou du Recteur
I	Affaires financières		
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Voyages scolaires		
V	Contrats et Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., etc...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie Scolaire/Projets culturels et scientifiques Santé et prévention....		
IX	Formation continue, GRETA		
X	Association en milieu scolaire		
XI	Organisation de la séance Questions administratives		
XII	Questions diverses		
	TOTAL	11	

Le 10/11/2017

Signature du Président de séance



Transmission à la DSDEN

Le

Signature du Secrétaire de séance



Transmission au Recteur

Le

ETABLISSEMENT : COLLEGE DE L'ALARIC
36 rue du Collège
11700 CAPENDU

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Mardi 07 novembre 2017

sous la présidence de : Madame la Principale, Christine MAILLOL

	Présents	Absents	Excusés	Remplacé par
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : Madame Christine MAILLOL	X			
- Gestionnaire : Madame CHEZZI Marina	X			
- Conseillère Principale d'Education : Madame IFCIC Christine	X			
PERSONNALITES				
- De la collectivité de rattachement :				
- du Conseil Général : 1 - Monsieur ALRIC Robert 2 – Madame CATHALA Caroline		X X		
- de la commune siège : 1 - Monsieur CAMEL Jean Jacques			X	
- qualifiées : 1 - Monsieur AMOUROUX Robert	X			
2 – Monsieur THENE Gérard			X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Madame SUNE Aurélie (<i>titulaire</i>)	X			
2 – Monsieur DURAND Benoît (<i>titulaire</i>)	X			
3 – Madame PICCO Claire (<i>titulaire</i>)	X			
4 – Madame CANET Claire (<i>titulaire</i>)	X			
5 – Monsieur SEGUY Michel (<i>titulaire</i>)			X	
6 – Monsieur SANCHEZ Jérémy (<i>titulaire</i>)	X			
7 – Madame SEGUIN Sandra (<i>suppléante</i>)	X			
8 – Madame YAKHLEF Linda (<i>suppléante</i>)			X	
- au titre des personnels ATEC				
1 – Monsieur LAURET Frédéric (<i>titulaire</i>)			X	
2 – Monsieur DELFINI Patrice (<i>titulaire</i>)	X			
3 – Madame MICHEL Patricia (<i>suppléante</i>)	X			
4 – Madame GRIGNON Gaëlle (<i>suppléante</i>)	X			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents				
1 – Monsieur MARCORELLE David (<i>titulaire</i>)	X			
2 – Monsieur EL KIHIL Najème (<i>titulaire</i>)	X			
3 – Monsieur ALAUX Jérôme (<i>titulaire</i>)		X		
4 – Madame TAILAMEE Marie-Noëlle (<i>titulaire</i>)		X		
5 – Madame DE CARVALHO Almérinda (<i>titulaire</i>)	X			
6 – Madame CAVARROC Dominique (<i>titulaire</i>)	X			
7 – Madame ALAUX Séverine (<i>suppléante</i>)		X		
8 – Madame TAP Coralie (<i>suppléante</i>)	X			
9 – Madame GLEISES Audrey (<i>suppléante</i>)		X		
10 – Madame HARANT Magali (<i>suppléante</i>)		X		
11 – Mme KULIG-MIELNICZEK Bozena (<i>suppléante</i>)	X			
12 – Madame LEDOUX Nathalie (<i>suppléante</i>)		X		
- Elèves				
1 – Madame BAROUDI Juliette (4°3) (<i>titulaire</i>)			X	
2 – Monsieur JORGE Enzo (3°3) (<i>titulaire</i>)	X			
3 – Madame MALVY Annah (4°1) (<i>suppléante</i>)	X			
4 – Madame JOUY Valentine (3°3) (<i>suppléante</i>)	X			
Invité				
M. ARNAL Joël (Agent comptable)			X	

Etablissement : Collège de l'Alaric 36, rue du Collège 11700 CAPENDU
--

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Séance du : 7 novembre 2017**
- **N° de séance : 02/17**

Organisation de la séance

Madame Maillol ouvre la séance à 17h40 avec 15 titulaires et 7 suppléants, le quorum est atteint.

Madame Ifcic accepte d'être secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal du dernier Conseil d'Administration

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 03 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Mme la Principale met en place un roulement pour la rédaction du procès-verbal des Conseils d'Administration. La prise de note s'effectuera dans l'ordre des collèges suivants durant l'année scolaire : administration, parents, agents, enseignants.

Mme Maillol informe les membres que les actes 12 et 13 dans l'application DEM'ACT ont été remplacés par les actes 18 et 20.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Mise en place du nouveau conseil d'administration :

Madame la Principale donne lecture de la liste des membres du nouveau conseil.

Conseil d'Administration – Année scolaire 2017-2018

Membres de l'Administration

- Chef d'Établissement : Mme MAILLOL Christine
- Gestionnaire : Mme CHEZZI Marina
- C.P.E. : Mme IFCIC Christine

Elus locaux

Représentant élu du Conseil Départemental :

- M. ALRIC Robert, Conseiller Départemental
- Mme CATHALA Caroline, Conseiller Départemental

Représentant élu de la commune :

- M. CAMEL Jean-Jacques, Maire de CAPENDU.

Personnalités qualifiées

- M. AMOUROUX Robert (nommé par le Conseil Départemental).
- M. THENE Gérard (nommé par la D.S.D.E.N).

Représentants élus des personnels

Personnels enseignants, de direction, d'éducation, de surveillance et de documentation

- Titulaires : - Mme SUNE Aurélie
- M. DURAND Benoît
- Mme PICCO Claire
- Mme CANET Claire
- M. SEGUY Michel
- M. SANCHEZ Jérémy
- Suppléants :- Mme SEGUIN Sandra
- Mme YAKHLEF Linda

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

- Titulaires : - M. LAURET Frédéric
- M. DELFINI Patrice
- Suppléants :- Mme MICHEL Patricia
- Mme GRIGNON Gaëlle

Représentants des parents d'élèves

- Titulaires : - M. MARCORELLE David
- M. EL KIHÉL Najème
- M. ALAUX Jérôme
- Mme TAILAMEE Marie-Noëlle
- Mme DE CARVALHO Almérinda
- Mme CAVARROC Dominique
- Suppléants : - Mme ALAUX Séverine
- Mme TAP Coralie
- Mme GLEISES Audrey
- Mme HARANT Magali
- Mme KULIG-MIELNICZEK Bozena
- Mme LEDOUX Nathalie

Représentants des élèves

- Titulaires : - Mme BAROUDI Juliette (4°3)
- M. JORGE Enzo (3°3)
- Suppléants : - Mme MALVY Annah (4°1)
- Mme JOUY Valentine (3°3)

L'installation des membres du C.A. est adoptée.

Madame Maillol demande aux titulaires et suppléants de se réunir pour constituer les diverses commissions. Sont désignés comme représentants :

COMPOSITION COMMISSION PERMANENTE - Année scolaire 2017/2018

Membres de l'Administration

- Chef d'Etablissement : Mme MAILLOL Christine
- Gestionnaire : Mme CHEZZI Marina
- C.P.E. : Mme IFCIC Christine

Représentants élus des personnels

Personnels enseignant, d'Education, de Documentation et de Surveillance

- Titulaires : 1 – M. DURAND Benoît
2 – Mme SUNE Aurélie
3 – M. SANCHEZ Jérémy
- Suppléants : 1 – Mme SEGUN Sandra
2 – M. SEGUY Michel
3 – Mme CANET Claire

Représentants des personnels A.T.E.C

- Titulaires : 1 – M. LAURET Frédéric
- Suppléants : 1 – Mme GRIGNON Gaëlle

Représentants des parents d'élèves

- Titulaires : 1 – M. MARCORELLE David
2 – Mme KULIG-MIELNICZEK Bozena
3 – Mme CAVARROC Dominique
- Suppléants : 1 – Mme TAP Coralie
2 – Mme DE CARVALHO Almérinda
3 – M. EL KIHHEL Najème

Représentant d'élèves :

- Titulaire : 1 – Mme BAROUDI Juliette
- Suppléant : 1 – Mme MALVY Annah

Elus locaux

Représentant de la collectivité de rattachement

- Titulaire : - M. ALRIC Robert

COMPOSITION CONSEIL DE DISCIPLINE – Année scolaire 2017/2018

Membres de l'Administration

- Chef d'Etablissement : Mme MAILLOL Christine
- Gestionnaire : Mme CHEZZI Marina
- C.P.E. : Mme IFCIC Christine

Représentants élus des personnels

Personnels enseignant, d'Education, de Documentation et de Surveillance

- Titulaires : 1 – M. DURAND Benoît
2 – Mme SUNE Aurélie
3 – Mme PICCO Claire
4 – Mme SEGUIN Sandra
- Suppléants : 1 – M. SANCHEZ Jérémy
2 – M. SEGUY Michel
3 – Mme CANET Claire
4 – Mme YAKHLEF Linda

Représentants des personnels A.T.E.C

- Titulaires : 1 – M. DELFINI Patrice
- Suppléants : 1 – Mme MICHEL Patricia

Représentants des parents d'élèves

- Titulaires : 1 – Mme TAP Coralie
2 – Mme DE CARVALHO Almérinda
3 – M. EL KIHHEL Najème
- Suppléants : 1 – M. MARCORELLE David
2 – Mme KULIG-MIELNICZEK Bozena
3 – Mme CAVARROC Dominique

Représentant d'élèves :

- Titulaires : 1 – M. JORGE Enzo
2 – Mme JOUY Valentine
- Suppléants : 1 – Mme BAROUDI Juliette
2 – Mme MALVY Annah

COMPOSITION COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE – Année scolaire 2017/2018

Membres de l'Administration :

- Chef d'Etablissement : Mme MAILLOL Christine
- Gestionnaire : Mme CHEZZI Marina
- C.P.E. : Mme IFCIC Christine

Personnels sociaux et de santé :

- Assistante Sociale : Mme SANCHEZ Danielle
- Infirmière : Mme GOURRIER Véronique

Représentants élus des personnels :

Personnels enseignant, d'Education, de Documentation et de Surveillance

- 1 – Mme PICCO Claire
- 2 – Mme YAKHLEF Linda

Représentants des personnels A.T.E.C

- 1 – M. LAURET Frédéric

Représentants des parents d'élèves :

- 1 – M. EL KIHIL Najème
- 2 – Mme DE CARVALHO Almérinda

Représentant d'élèves :

- 1 – Mme MALVY Annah

Elus locaux :

Représentant élu de la commune

- M. CAMEL Jean-Jacques

Représentant de la collectivité de rattachement

- M. ALRIC Robert

Madame Chezzi précise que seuls les titulaires pourront participer au vote. Les suppléants peuvent, s'ils le souhaitent, quitter l'assemblée.

Voyages et sorties :

Présentation du voyage à Verdun dans le cadre du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Le voyage est ouvert à toutes les classes de 3èmes. Se rajoute le projet d'aller à Strasbourg, afin de découvrir le Parlement Européen, pour lequel, nous avons obtenu une prise en charge par l'intermédiaire du Député Européen M. Eric ANDRIEU.

Parallèlement à cela, les enseignants ont renouvelé la demande de Labellisation du projet.

Mmes Cabrol et Sanchez présentent l'aspect pédagogique du voyage.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une date fixée par le Parlement. La période du voyage n'est pas encore définie mais il s'agira, à priori, soit du 14 au 18 mai 2018 soit du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

Mme Chezzi présente l'aspect financier du voyage. On propose aux familles un paiement en plusieurs fois. Le prestataire de la MIJE a été choisi car une étude de coûts a été faite et il n'est pas intéressant financièrement de prendre des prestataires de manière séparés. Sans aide financière, le montant du voyage s'élève à 304,00€ par élève (assurance comprise).

VOTE : Adoption à l'unanimité.

Pour : 18 - Contre : 0 - Abstentions : 0

(Acte n° 21/17)

Les enseignants ne s'étant pas concertés au préalable, la composition du Conseil pédagogique est reportée au prochain Conseil d'Administration.

Le dispositif « Devoirs faits » :

Mme Maillol présente le dispositif « Devoirs faits ».

Les modalités pratiques du dispositif :

- Les élèves volontaires y participent
- Les parents sont parties prenantes ; ils autorisent la participation de leur enfant.
- Les professeurs rémunérés en HSE (décret 50-1253 du 6/10/1950) ; pour l'année scolaire 2017-2018 l'enveloppe des HSE est déjà prévisionnellement pratiquement consommée.
- Les autres personnels :
 - o CPE
 - o Documentaliste, personnels administratifs, Assistant social, psychologue, Infirmière ; rémunération selon Décret 2012-871 du 11/07/2012 ou 1996-80 du 30/01/1996
 - o AED dans le cadre de leurs heures de service ou en dehors de leurs heures de service sur le budget HSE des enseignants
 - o Volontaires du service civique
 - o Associations locales ou nationales sur la base d'une convention type.

Le dispositif au collège de l'Alaric

Mme Ifcic, référente Décrochage scolaire, a pris en mains le projet Devoirs faits et propose un planning d'aide aux devoirs sur les heures de permanence à partir du lundi 13/11 ; cette aide est assurée par les AED pendant leurs heures de service à destination des élèves (et parents) volontaires. Se rajouterait à partir du mois de décembre un personnel sous contrat civique.

La participation des enseignants est à l'étude et le prochain Conseil pédagogique doit se prononcer sur le sujet.

Toutefois, les membres du Conseil d'Administration font référence à la difficulté de mettre en place ce nouveau dispositif, qui mobilise notamment des moyens financiers que nous n'avons pas.

Mme KULIG-MIELNICZEK s'interroge sur la réalisation concrète de ce projet sur la totalité des élèves. M. EL KIHHEL pense qu'il faut se concentrer sur les enfants qui en ont le plus besoin.

Mme PICCO pense que le but du dispositif est de donner de moins en moins de devoirs aux élèves.

Mme KULIG-MIELNICZEK rajoute que le dispositif, s'il est destiné à l'ensemble des élèves, devient un cours traditionnel et non une aide personnalisée. Elle s'interroge s'il faut chercher des structures ou des associations avec des personnels qualifiés pour nous aider.

Mme Maillol rappelle que le dispositif ne concerne que les élèves volontaires et que depuis l'année dernière un dispositif d'aide aux devoirs est mis en place en fin de journée dans les villages, en partenariat avec l'association PEPS'Aude.

Questions financières :

Mme Chezzi présente une proposition des tarifs des dégradations. Elle propose de reporter à l'identique les tarifs de dégradations de l'année 2017 sur l'année 2018.

Proposition tarifs des dégradations 2018

Catégories		2017	Proposition 2018
Carnet	1er	gratuit	gratuit
	2ième	3 €	3 €
	3ième	5 €	5 €
Manuels scolaires achat antérieur à 2017	livre perdu	valeur du neuf	valeur du neuf
	livre abimé	amende 1 €	amende 1 €
Manuels scolaires achat rentrée 2017	livre perdu		valeur du neuf
	livre abimé		amende 5 €

Mme la Gestionnaire précise qu'il y a eu moins de recette sur les carnets perdus, peut-être dû aux informations transmises par Pronote et moins diffusés dans le carnet de correspondance.

VOTE : Adoption à l'unanimité.

Pour : 18 - Contre : 0 - Abstentions : 0

(Acte n° 22/17)

Mme Chezzi présente un projet de tarification des repas de demi-pension dans le cadre de la préparation budgétaire.

Catégories		2016	2017	Pourcentage Augmentation	Proposition 2018
Demi-pension	Repas	2,99	3,05	2,2	3,11
	Annuel	504,72	515,82	2,2	527,16
Tickets Jaunes	Ticket	2,26	2,31	2,2	2,36
	Carnet	22,60	23,10	2,20	23,60
Tickets Violets	Ticket	4,41	4,50	2,2	4,59
	Carnet	44,1	45	2,2	45,90
Tickets Verts	Ticket	3,8	3,88	2,2	3,96
	Carnet	38,00	38,80	2,20	39,60
ALSH		3,41	3,48	2,2	3,55
IME					
Extérieurs		4,46	4,55	2,2	4,65

Mme Chezzi propose d'appliquer une augmentation globale de 2,2 % pour chaque catégorie qui est le pourcentage maximum autorisé par le Conseil Départemental.

Mme Maillol informe les membres que le prix facturé aux rationnaires n'est pas entièrement utilisé pour financer le repas. Nous disposons seulement de 2€ par rationnaire.

Mme Chezzi explique que la différence est utilisée pour toutes les dépenses en relation avec le service de restauration et d'hébergement (viabilisation, contrats). Pour cette année, 8000€ ont été dépensés en réparation pour la cuisine. Il faut savoir que la cuisine a été rénovée entièrement par le Conseil Départemental en 2012 pour un montant de 400 000€.

VOTE :

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstentions : 1

(Acte n° 23/17)

Après le vote, un débat s'engage sur l'augmentation des tickets jaunes. Mme Sune intervient en précisant que le prix des tickets jaunes est relativement bas. Il est bien inférieur au montant payé par les familles. Il serait judicieux d'augmenter les tarifs pour ces tickets afin de rééquilibrer la moyenne entre le prix du repas pour les parents et le prix des tickets jaunes.

Concernant la différence entre les tickets jaunes et les familles, M. EL KIHHEL rajoute qu'il existe des aides pour les familles défavorisées sous forme de bourse. Il est compliqué de prendre en compte les cas particuliers pour chaque situation.

On propose de débattre à nouveau sur le sujet au moment de la préparation budgétaire 2019.

Sur une année civile, Mme Chezzi explique les différents reversements du Service de Restauration et d'Hébergement :

- 22,5% est prélevé sur les recettes des familles. Il est fixé et reversé au Conseil Départemental afin de rémunérer les personnels A.T.E.C.
- 1,25% est prélevé sur les recettes des familles afin de participer au fonds commun du service d'hébergement. Ce pourcentage est fixé et reversé au Conseil Départemental.

Le taux de participation aux charges communes (taux prélevé sur le prix du repas pour la participation aux charges d'eau, de gaz et d'électricité de l'établissement) est fixé par le Conseil d'Administration. Il est proposé au vote les taux suivants :

- 13,73% sur les demi-pensions
- 10% sur les hébergements

M. MARCORELLE demande si le pourcentage de prélèvement est suffisant pour assurer les dépenses des contrats. Mme CHEZZI répond affirmativement.

VOTE : Adoption à l'unanimité.

Pour : 18 - Contre : 0 - Abstentions : 0

(Acte n° 24/17)

Le taux de participation du Service de Restauration au Service Général est fixé à 70%.
Il s'agit de la fraction du tarif acquitté par les familles et les commensaux réservée à la participation du service d'hébergement aux charges communes du collège, c'est-à-dire à la part des dépenses de fonctionnement général de l'établissement, dont celles de chauffage, d'éclairage, de fluides, d'entretien courant, revenant à la restauration.

VOTE : Adoption à l'unanimité.

Pour : 18 - Contre : 0 - Abstentions : 0

(Acte n° 25/17)

Concessions de logements :

L'établissement dispose de trois logements de fonction.

Le logement destiné au personnel de loge est provisoirement occupé pour l'année scolaire comme bureau pour la COP le lundi et l'Assistante Sociale le jeudi.

Mme Maillol et Mme Chezzi ont pris rendez-vous avec le Conseil Départemental pour la création d'un bureau plus adéquat.

Deux sont attribués pour « Nécessité Absolue de Service » : un pour la gestionnaire et un pour le chef d'établissement.

Madame la Principale et Mme Chezzi demande l'autorisation de loger dans le logement de fonction pour l'année scolaire 2017-2018.

VOTE : Adoption à l'unanimité.

Pour : 18 - Contre : 0 - Abstentions : 0

(Acte n° 26/17)

Questions diverses :

- Dans l'optique des suppressions de poste des contrats aidés (CUI), serait-il possible de créer un poste supplémentaire d'Assistant d'Education ?

Mme Ifcic s'inquiète du non renouvellement du poste d'un contrat aidé pour l'année scolaire 2018-2019. De ce fait, elle va demander auprès de Mme la DASEN la création d'un poste d'AED.

- Afin de pouvoir bénéficier de l'atelier à la Prévention Routière pour la journée de Sécurité Routière, Mme Ifcic demande un don pour l'adhésion auprès de la mairie.

En l'absence de M. Camel la question est reportée au prochain Conseil d'Administration.

M. Amouroux souligne qu'il serait plus judicieux de faire la demande de don auprès du Syndicat de Gestion. Sachant que l'intervention de la Prévention Routière concerne l'ensemble des élèves, soit tous les villages du secteur et non uniquement ceux de Capendu.

Mme Ifcic rajoute que c'est une très bonne idée.

- Demande de travaux pour le parking du collège :

Régulièrement, les membres du Conseil d'Administration soulèvent cette problématique concernant les places et les arbres sur le parking.

Le parking appartenant à la mairie, la question est reportée au prochain Conseil d'Administration

Mme Grignon précise que les personnels supplémentaires accentuent les problèmes de stationnement et propose de déplacer les arbres (qui ne font pas d'ombre) afin de gagner des places de stationnement supplémentaires.

M. Durand rajoute qu'il est également problématique de ne pas disposer de place handicapé sachant que nous avons un élève à mobilité réduite. L'absence de place handicapée complique le stationnement pour ces usagers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.